

L'OMS demande les avis et opinions des parties intéressées sur les problèmes de santé relatifs à la consommation d'alcool

Veillez envoyer par courrier ou par télécopie à
l'Organisation mondiale de la Santé,
Prise en charge de l'abus de substances psychoactives,
20 avenue Appia,
CH-1211 Genève 27,
Suisse
Fax: +41 22 791 48 51

Avertissement :

Cette enquête a pour but de donner au Secrétariat de l'OMS davantage d'informations sur la perception de l'importance des problèmes liés à l'alcool qu'ont certaines des principales parties intéressées et de connaître leur avis sur les meilleurs moyens de les résoudre. Elle est ouverte aux organisations et services tels que mentionnés dans les instructions. Veuillez lire soigneusement les instructions. En soumettant vos idées et observations pour répondre à l'enquête, vous acceptez de suivre les instructions et les conditions auxquelles sont soumises les communications à tous égards.

Les informations recueillies ne serviront pas en tant que telles à élaborer des normes ou des critères, mais elles pourront être utilisées par l'OMS pour analyser les avis et opinions des parties intéressées sur le sujet et rédiger un rapport. Tous les avis communiqués pourront être diffusés et publiés par l'OMS, avec indication de la source. Toutes les déclarations communiquées représenteront les opinions de l'organisation ou du département auquel appartient celui qui aura répondu (c'est-à-dire qu'il ne s'agira pas d'opinions personnelles). Toute déclaration organisationnelle ou inexacte pourra être vérifiée par l'OMS et rendue publique.

La responsabilité des communications incombe à leurs seuls auteurs, de même que la responsabilité de leur interprétation incombe aux seuls lecteurs, qu'elles aient été modifiées ou non. L'Organisation mondiale de la Santé ne saurait en aucun cas être tenue responsable des préjudices subis à la suite de la participation à l'enquête ou de l'utilisation des communications (qu'elles aient été modifiées ou non).

L'Organisation mondiale de la Santé invite les instituts d'enseignement, les départements de recherche, les associations professionnelles, les organisations non gouvernementales et les représentants des secteurs de l'industrie, du commerce et de l'agriculture à faire part au Secrétariat de l'OMS de leurs avis et opinions concernant les problèmes liés à la consommation d'alcool. L'OMS demande l'avis des parties intéressées sur les problèmes de santé relatifs à la consommation d'alcool et leurs opinions sur les interventions nécessaires aux niveaux national, régional et mondial pour réduire ces problèmes.

Cette enquête a pour but de donner au Secrétariat de l'OMS davantage d'informations sur la perception de l'importance des problèmes liés à l'alcool qu'ont certaines des principales parties intéressées et de connaître leur avis sur les meilleurs moyens de les résoudre. Les informations recueillies ne serviront pas en tant que telles à élaborer des normes ou des critères, mais elles pourront être utilisées par l'OMS pour analyser les avis et opinions des parties intéressées sur le sujet et rédiger un rapport. Tous les avis communiqués pourront être diffusés et publiés par l'OMS, avec indication de la source. Toutes les déclarations communiquées représenteront les opinions de l'organisation ou du département auquel appartient celui qui aura répondu (c'est-à-dire qu'il ne s'agira pas d'opinions personnelles). Toute déclaration organisationnelle ou inexacte pourra être vérifiée par l'OMS et rendue publique.

Les communications doivent parvenir à l'OMS au plus tard le 15 septembre 2006. Un formulaire sera bientôt proposé en ligne mais les communications peuvent également nous parvenir par courrier ordinaire ou par télécopie.

Si votre organisation désire développer ses avis et opinions soumis dans le cadre de l'enquête, vous pouvez nous envoyer un mémorandum à ce sujet. Celui-ci ne sera pas inclus dans l'enquête principale. La note d'avertissement reste valable pour tous les documents que nous recevrons de votre part. Le mémorandum doit être adressé par courrier ordinaire à l'Organisation mondiale de la Santé, Prise en charge de l'abus de substances psychoactives, 20 avenue Appia, CH-1211 Genève 27, Suisse.

COORDONNÉES

Organisation:

Département/service:

Pays :

Téléphone :

Courriel :

WWW:

Personne à contacter :

Date:

Place:

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

De quel type est votre organisation ?

- Institut d'enseignement ou département de recherche Organisation non gouvernementale
- Association professionnelle (en relation avec la santé) Industrie de l'alcool, secteur commercial ou agricole
- Autres (préciser):

A quel niveau de l'organisation exercez-vous ?

- International Régional Sous-régional National Local

Si vous n'appartenez ni à l'industrie de l'alcool, ni à un secteur commercial ou agricole en relation avec l'alcool :

i) Recevez vous actuellement, vous attendez-vous à recevoir, prévoyez-vous de recevoir ou avez-vous reçu au cours des trois dernières années des fonds ou une assistance de la part de ce type d'organismes ?

- Oui Non Sans réponse

Informations complémentaires:

(ii) Avez-vous des intérêts financiers ou autres dans ce type d'organismes, exécutez-vous des services pour ce type d'organismes ou leur fournissez-vous des marchandises ?

- Oui Non Sans réponse

Informations complémentaires:

